



ASSEMBLEE PLENIERE DU 17 JUIN 2002

AVIS DES COMMISSIONS
DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL
SUR LE PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N°2
(BUDGET SUPPLEMENTAIRE) DU CONSEIL REGIONAL
POUR L'EXERCICE 2002

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

*** Budget Supplémentaire**

Les Commissions prennent acte que le Budget Supplémentaire intègre les reports de crédits proposés dans le cadre du Compte Administratif 2001 :

3 57 188 977,08 € en dépenses, dont l'essentiel concerne le Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi (F.R.D.E.) (55 540 767,26 €) et le secteur des routes et des transports publics (1 580 790,15 €), ce dernier report étant affecté aux programmes spécifiques de voirie communale ;

3 99 155 306,23 € en recettes, soit 249 179,75 € pour les recettes fiscales et 98 906 126,48 € pour les transferts et recettes diverses, essentiellement des subventions attendues au titre des fonds structurels européens.

Le résultat positif dégagé des reports de crédits permet d'équilibrer le résultat négatif dû aux inscriptions nouvelles prévues dans la Décision Modificative n° 2.

*** Décision Modificative n° 2**

Les Commissions constatent que les propositions d'inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent :

3 en investissement, à 3 271 877 € en autorisations de programme et à 53 051 930,74 € en crédits de paiement ; ces derniers concernent essentiellement l'annuité de la dette en capital (37 815 958,26 €), le résultat antérieur (10 327 840,89 €) et l'aménagement de la Zone d'Activités Aéroportuaire de Gillot (2 279 732 €).

3 en fonctionnement, à 1 718 094,33 €

Les recettes s'élèvent à 12 803 695,92 € et concernent :

3 en investissement, le réajustement du recours à l'emprunt prévu au Budget Primitif 2002 (- 13 097 501,06 €) et les transferts et recettes diverses (10 005 €) ;

3 en fonctionnement, le résultat de l'exercice 2001 (25 642 740,98 €) et les transferts et recettes diverses (248 451 €).

Enfin, les Commissions prennent acte que l'ensemble du projet (BS/DM) s'équilibre au total à 111 959 002,15 €. Ce montant élevé est dû aux reports importants en dépenses et en recettes.